

LES PROPOSITIONS RÉSOLUMENT PROGRESSISTES DE LA FA-FP AU MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Comme les huit autres organisations syndicales représentatives dans la Fonction publique, une délégation de la **FA-FP** a été reçue par Monsieur Gérard Darmanin et les membres de son cabinet.

Caroline Charruyer, vice-présidente en charge de la Formation au sein de la **FA-FPT** et membre du Conseil d'administration du CNFPT, Pascal Carretey, secrétaire national de la **FA-FPH** et membre du Conseil d'administration de l'Ircantec, Alain Favennec, secrétaire général adjoint du SNPTES, et Bruno Collignon, président de la **FA-FP**, composaient cette délégation.

Lors de cette rencontre qui fut une première prise de contact, la **FA-FP** s'est positionnée au travers de son approche Autonome, progressiste et solidaire en proposant au ministre d'ouvrir les dossiers suivants :

- ♦ Création d'un secrétariat d'État à la Fonction publique chargé du développement des services publics et de renforcer le statut des quelques 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s.
- ♦ Poursuite du dispositif relatif aux parcours professionnels, aux carrières et aux rémunérations -PPCR- notamment pour ce qui concerne le transfert primes / points, la revalorisation des carrières et celle du pouvoir d'achat ainsi que la prise en compte de la valeur professionnelle dans le déroulement de carrière.
- ♦ Abrogation des jours de carence dans le secteur privé afin de ne pas pénaliser doublement les salariés malades lors de leurs arrêts maladie. Sur ce point, la **FA** a d'ailleurs rappelé que plus de 7 salariés du secteur privé sur 10 bénéficient d'une prise en charge de leurs jours de carence par un système de compensation.
- ♦ Généralisation de la mise en place du dispositif de protection sociale complémentaire -PSC- (Santé et Prévoyance) avec une prise en charge par l'ensemble des employeurs publics afin qu'aucun.e agent.e. public.que ne soit contraint.e de renoncer aux soins.
- ♦ Mise en place d'un dispositif de réelle prise en compte des facteurs de pénibilité dans la Fonction publique.

- ♦ Analyse de manière objective de la plus-value que représente aujourd'hui la gestion des carrières au sein de la Fonction publique (taux d'emploi des séniors, adaptation des métiers selon l'évolution des besoins tout en maintenant les personnels dans leur emploi).
- ♦ Intégration dans le fonctionnement du Conseil commun de la Fonction publique -CCFP- de la possibilité de se saisir de dossiers s'inscrivant dans une démarche prospective, à l'image des auto-saisines mises en place au sein du Conseil supérieur de la Fonction publique Territoriale -CSFPT-.
- ♦ Enfin, engagement d'une procédure innovante d'évaluation des richesses engendrées par le service public afin de sortir du dogme réducteur qui consiste à regarder la Fonction publique exclusivement sous le prisme de son coût.

C'est sur cette feuille de route résolument progressiste que la **FA-FP** est prête à s'engager pour les cinq années à venir afin de garantir un service public adapté à l'évolution des besoins de l'ensemble de ses usagers et de ses agent.e.s !

Autonome, Progressiste, Solidaire, à la **FA** un autre syndicalisme est possible !

Contact Presse : Bruno Collignon 06.51.88.09.65